

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Participez au « Mois de la Grande Collecte » des huiles et graisses de friture usagées dans les Ecoparcs !



#### EN OCTOBRE, RAPPORTEZ VOS HUILES ET ENVOLEZ-VOUS VERS NEW YORK !

Hygea, Intercommunale de gestion environnementale, et Valorfrit<sup>1</sup>, en collaboration avec l'ensemble des intercommunales de gestion des déchets en Wallonie, organisent le «**Mois de la Grande Collecte**» du **1<sup>er</sup> au 31 octobre inclus**. Vos huiles et graisses de friture usagées, ramenées dans les Ecoparcs, vous permettront peut-être de vous envoler vers New York à bord d'un avion utilisant du biocarburant !

La collecte des huiles et graisses de friture usagées en Wallonie a, une nouvelle fois, augmenté en 2012 (+ 44 tonnes par rapport à 2011). Néanmoins, les quantités collectées auprès des ménages restent encore en-dessous du potentiel de collecte. Cette opération de sensibilisation « le Mois de la Grande Collecte » permettra de façon ludique et mobilisatrice de rappeler aux ménages que la place de ces déchets est dans les Ecoparcs et non dans les WC, évier, égout ou encore au fond du jardin. De plus, 98% des huiles et graisses de friture usagées collectées dans les Ecoparcs sont transformées en biocarburant qui sera mélangé aux carburants traditionnels et utilisé dans les moteurs des voitures, voire même de certains avions.

#### Du 1<sup>er</sup> au 31 octobre, c'est le Mois de la Grande Collecte !

Rapportez vos huiles et graisses de friture usagées dans votre Ecoparc, vous recevrez une carte d'embarquement pour New York par litre d'huile ou de graisse de friture déposé. Grâce à votre carte d'embarquement (billet de tombola) avec un code unique, vous serez peut-être l'heureux gagnant de l'un des cinq fabuleux vols pour 2 personnes à destination de New York à bord d'un avion volant au biocarburant ! Plus vous ramenez d'huile, plus vos chances de partir à New York augmenteront !

#### Recevez 0,50 € de réduction sur votre prochain achat

Lors de votre visite à l'Ecoparc en octobre, vous recevrez aussi, par litre déposé, un bon de réduction de 0,50 euros sur votre prochain achat d'huile ou de graisse dans votre supermarché.

#### Hier de l'huile usagée, aujourd'hui du biocarburant !

Les huiles et graisses de friture usagées ne peuvent pas être jetées dans les éviers, ni dans les toilettes, ni dans les égouts, ni dans les poubelles, ni dans la nature ... Mais alors qu'en faire? Aller à l'Ecoparc ! En ramenant vos huiles et graisses usagées à l'Ecoparc, vous protégez l'environnement et produisez du biocarburant ! Car aujourd'hui, 98% des huiles et graisses de friture collectées dans les

<sup>1</sup> Valorfrit est l'organisme belge qui gère l'obligation de reprise des huiles et graisses de friture utilisées.

---

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Ecoparcs sont transformées en biocarburant qui sera mélangé aux carburants traditionnels et utilisé dans les moteurs des voitures, voire même de certains avions.

## **Pourquoi recycler les huiles et graisses de friture ?**

Les huiles et graisses de friture usagées polluent encore souvent notre environnement. Elles peuvent causer beaucoup de dégâts, comme boucher les canalisations, enrayer le bon fonctionnement des stations d'épuration, ou polluer les sols et les nappes phréatiques. Il faut donc toujours les faire recycler via les Ecoparcs.

## **Les biocarburants de 2<sup>ème</sup> génération**

Les biocarburants produits à partir de déchets tels que les huiles et graisses de friture usagées sont appelés biocarburants de « 2<sup>ème</sup> génération ». Ces carburants de substitution sont mélangés aux carburants traditionnels issus de ressources fossiles. Une bonne raison de plus pour valoriser un maximum d'huiles et de graisses de friture usagées via les Ecoparcs.

## **Le saviez-vous ?**

- En 2012, 9.389 tonnes d'huiles et de graisses de friture usagées ont été collectées dans les parcs à conteneurs de Wallonie.
- En termes de valorisation des huiles et graisses de friture collectées sur les parcs à conteneurs, la part de marché des biocarburants en 2012 (98%) a fortement augmenté (89% en 2011). Les 2% restants ont été utilisés dans diverses applications techniques pour la production de détergents, de lubrifiants, de bougies ou de produits cosmétiques.
- Les huiles et graisses de friture usagées produisent un biocarburant dit de 2<sup>ème</sup> génération (c'est-à-dire : produit à base de déchets) par opposition aux biocarburants de 1<sup>ère</sup> génération (produits à partir de matières premières telles que les huiles de colza ou huiles de palme). Il est, selon nous, primordial de privilégier la valorisation d'un maximum de déchets par rapport aux matières premières alimentaires.

Pour plus d'information sur le recyclage des huiles et graisses de friture et sur le règlement du concours du Mois de la Grande Collecte, rendez-vous sur [www.valorfrit.be](http://www.valorfrit.be).

Pour tout renseignement complémentaire contactez Hygea au 065/41.27.21 ou via email [hygea@hygea.be](mailto:hygea@hygea.be).